

# Projet éolien des Genévriers – Loiret (45)

## Capacités Techniques et financières

Décembre 2022

Communes de de Courtempierre, Gondreville et Treilles-en-Gâtinais



**Maître d'ouvrage : VSB Énergies Nouvelles et Intervent**

**SEPE GENEVRIERS NORD 1**



## Capacités techniques et financières de la société « PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 1 »

### PREAMBULE

Les sociétés INTERVENT et VSB Energies Nouvelles spécialisées dans le développement, la construction et l'exploitation de sites de productions d'électricité à partir de ressources renouvelables se sont associées pour développer ce projet de parc éolien constitué de 3 postes de livraison électrique et de 6 éoliennes nommées E1, E2, E3, E4, E5, E6 sur la Commune de Courtempierre.

Avant le dépôt pour instruction administrative de ce Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE), ces sociétés ont conclu un accord de partenariat et constitué la Société de projet **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 1**, Société par Actions Simplifiée (SAS), dans laquelle elles sont actionnaires chacune à 50 %. C'est cette société de projet qui dépose ce DDAE.

En plus du dépôt de ce DDAE par la société « **Parc éolien des Genévriers Nord 1** », deux autres DDAE ont été déposés simultanément, l'un par la société « **Parc éolien des Genévriers Nord 2** », l'autre par la société « **Parc éolien des Genévriers Sud** ». Ces 3 DDAE concernent des éoliennes faisant partie d'un même ensemble géographique de 15 éoliennes, les sociétés de développement partenaires, INTERVENT et VSB énergies nouvelles, qui réalisent ces DDAE, ont donc décidé de définir une seule Zone d'Implantation Potentiel (ZIP) et de faire faire des études uniques pour cet ensemble. Les DDAE déposés contiennent ainsi les mêmes études.

A travers leurs capacités techniques et financières, les sociétés partenaires INTERVENT et VSB Energies Nouvelles assument les risques financiers de ce projet à la hauteur de leur participation au sein de la société de projet et répondent à l'ensemble des exigences liées à la construction, au fonctionnement et au démantèlement des installations du projet avec la remise en état du site.

Greffé du Tribunal Judiciaire de Mulhouse  
44 Avenue Robert Schuman  
68061 Mulhouse Cedex  
N° de gestion 2022B01257



Extrait Kbis

### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 7 novembre 2022

#### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	921 074 001 R.C.S. Mulhouse
Date d'immatriculation	07/11/2022
Dénomination ou raison sociale	<b>PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 1</b>
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	20 000,00 Euros
Adresse du siège	3 Boulevard de l'Europe Tour de l'Europe 183 68100 Mulhouse
Activités principales	L'étude, le financement, le développement, la construction en qualité de contractant général et l'exploitation de sites de production d'électricité éolienne
Durée de la personne morale	Jusqu'au 06/11/2121
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social	31/12/2022

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

<b>Président</b>	
Dénomination	INTERVENT
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	3 Boulevard de l'Europe Tour de l'Europe 183 68100 Mulhouse
Immatriculation au RCS, numéro	441 890 076 Mulhouse

<b>Directeur général</b>	
Dénomination	VSB ENERGIES NOUVELLES
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	27 Quai de la Fontaine 30900 Nîmes
Immatriculation au RCS, numéro	439 697 178 Nîmes

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	3 Boulevard de l'Europe Tour de l'Europe 183 68100 Mulhouse
Activité(s) exercée(s)	L'étude, le financement, le développement, la construction en qualité de contractant général et l'exploitation de sites de production d'électricité éolienne
Date de commencement d'activité	27/10/2022
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## CAPACITES TECHNIQUES

### - Capacités techniques d'INTERVENT

La société INTERVENT SAS, dont le siège est à Mulhouse, a été créée le 26 avril 2002. Depuis sa création, cette société a cherché des sources (et des investisseurs) pour créer son activité et investir dans le développement de ses projets. D'une structure très personnelle au départ, l'actionnariat a évolué progressivement.

Aujourd'hui INTERVENT fait partie à 100 % du groupe ALTERRIC, premier exploitant d'énergie en Allemagne avec plus de 2,5 GW de projets en service.

ALTERRIC se positionne comme l'une des sociétés les plus importantes en Europe de développement de projets et d'exploitation d'énergie renouvelable, avec pour objectif de faire progresser significativement l'éolien terrestre en France, en Allemagne et plus généralement dans le monde.

Ainsi en complément de ses compétences internes, INTERVENT fait appel au groupe ALTERRIC et à ses 250 collaborateurs pour assurer la réussite de ses projets.

INTERVENT développe les projets jusqu'à l'obtention des autorisations requises par le biais des demandes d'autorisations environnementales, des appels d'offres éolien terrestre, des raccordements au réseau public... Actuellement, la société compte 16 personnes dont 8 localement, à proximité des projets, afin d'assurer un contact régulier et facile avec les propriétaires, élus, etc.

Environ 50 projets sont en cours de développement et 12 projets sont déjà en exploitation :

- Parc de Conteville
- Parc de Saint Riquier
- Parc de Sachin
- Parc du Mont d'Ergny
- Parc de Tigny-Noyelle
- Parc de Bouhy et Dampierre-sous-Bouhy (2017)
- Parc de Chamole (2017)
- Parc de Clais (2017)
- Parc de Pougny (2019)
- Parc de Mouriez (2020)
- Parc d'Apremont (2020)

Afin de trouver des solutions adaptées aux diverses questions inhérentes aux projets, INTERVENT a recours aux services de différents spécialistes locaux (ornithologues, paysagistes, etc.) qui viennent ainsi compléter ses compétences.

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE (68061) (6852)  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS - 44 AVENUE ROBERT SCHUMAN C.S 83047  
68061 MULHOUSE Cedex 3  
TEL : 03 89 35 42 41

Folio N° 1 / 2

### Extrait Kbis

#### IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Extrait du 04 Avril 2017

#### IDENTIFICATION

Dénomination sociale : INTERVENT  
Numéro d'identification : R.C.S. MULHOUSE TI 441 890 076 - N° de Gestion 2007 B 420  
Date d'immatriculation : 21 Mai 2007

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société par actions simplifiée (Associé unique)  
Capital : 1 546 230.00 EUR (fixe)  
Adresse du siège : 3, boulevard de l'Europe - Tour de l'Europe 183 - 68100 Mulhouse  
Durée de la société : 99 ans du 26 Avril 2002 au 25 Avril 2101  
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre

#### ADMINISTRATION

Président : Monsieur GOURAT Fabrice  
né(e) le 28 Mai 1970 à Chaumont (52), de nationalité FRANÇAISE  
demeurant Fabrikstrasse 14 79102 Freiburg - ALLEMAGNE

Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur HUNCKLER Jean-Marie  
né(e) le 15 Août 1966 à Ingwiller (67), de nationalité FRANÇAISE  
demeurant 65, rue Jean Monnet - 68200 Mulhouse

Commissaire aux comptes suppléant : BIRLING SCHITTLY AUDIT SARL  
528 031 057  
Société à responsabilité limitée  
69, avenue Roger Salengro - 68100 Mulhouse

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 3, boulevard de l'Europe - Tour de l'Europe 183 - 68100 Mulhouse

Date de début d'exploitation : 06/02/2007  
Activité : Étude, financement, développement, construction et exploitation de sites de production d'électricité éolienne  
Origine de l'activité ou de l'établissement : Transfert de siège (origine hors ressort) de 75017 Paris, 4 rue Galvani à 68100 Mulhouse, 3 boulevard de l'Europe - tour de l'Europe 213 à compter du 06/02/2007  
Mode d'exploitation : Exploitation directe

#### IMMATRICULATIONS SECONDAIRES

Numéro d'identification : R.C.S. NEVERS (2009 B 318)  
Date d'inscription : 21 Décembre 2009



EXTRAIT (SUITE) 04/04/2017 Folio N° 2 / 2  
R.C.S. MULHOUSE T1 441 890 076 - N° de Gestion 2007 B 420

---

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 04/04/2017  
LE GREFFIER



#### - Capacités techniques de VSB énergies nouvelles

VSB énergies nouvelles (<https://www.vsb.energy/fr/fr/home/>) est la filiale française de VSB (<https://www.vsb.energy>), fondé en 1995 en Allemagne, VSB s'est développé grâce à son expertise et ingénierie dans la réalisation de projets d'énergie renouvelable pour son compte ou celui de tiers. VSB regroupe l'ensemble des sociétés opérationnelles de VSB en Allemagne, France, Pologne, Roumanie, Finlande, Italie, Irlande et Tunisie. La portée internationale du VSB permet de faire bénéficier à chaque projet d'une mutualisation de nos ressources et de nos partenariats avec les fournisseurs. L'ancrage territorial de chaque filiale, essentiel au succès du développement des projets, permet quant à lui aux équipes de maîtriser le contexte local et s'adapter aux différentes contraintes réglementaires et techniques. Grâce à la performance et à l'expertise de ses collaborateurs, VSB se place ainsi comme un acteur clé des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Les chiffres clés de VSB en 2021 :

- ✓ Plus de 300 employés dans le monde entier ;
- ✓ 1,4 milliard d'euros investis sur des projets d'énergies renouvelables ;
- ✓ 16 agences réparties dans le monde ;
- ✓ 600 éoliennes construites, dont 488 sous contrat d'exploitation et de maintenance ;
- ✓ 56 centrales photovoltaïques au sol construites ;
- ✓ Une puissance totale installée de 916 MW ;
- ✓ Gestion technique de 1 300 MW ;
- ✓ Gestion commerciale de 658 MW.

La portée internationale de VSB nous permet de faire bénéficier à chaque projet d'une mutualisation de nos ressources et de nos partenariats avec les fournisseurs. L'ancrage territorial de chaque filiale, essentiel au succès du développement des projets, permet quant à lui aux équipes de maîtriser le contexte local et s'adapter aux différentes contraintes réglementaires et techniques. Grâce à la performance et à l'expertise de ses collaborateurs, VSB se place ainsi comme un acteur clé des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Initialement détenue par un seul actionnaire personne physique, VSB bénéficie, depuis le mois de mars 2020, d'un nouveau partenaire financier : Partners Group en tant qu'actionnaire majoritaire à hauteur de 80 % du capital. Le fils du fondateur de VSB, Andreas Dorner, conservant 20 % du capital.

La société Partners Group, fondée en 1996, spécialisée en gestion d'actifs et positionnée au niveau international cotée en bourse depuis 2006 a financé plus de 6 400 MW d'énergies renouvelables dans le monde. Partners Group possède 20 bureaux dans le monde entier, notamment à Londres, New York, Shanghai, Sydney et Tokyo et emploie plus de 1 500 personnes.

VSB énergies nouvelles, constituée en 2001, accompagne les territoires depuis le développement jusqu'à l'exploitation des parcs éoliens, centrales solaires et centrales hydroélectriques.

Les chiffres clés de VSB énergies nouvelles en France :

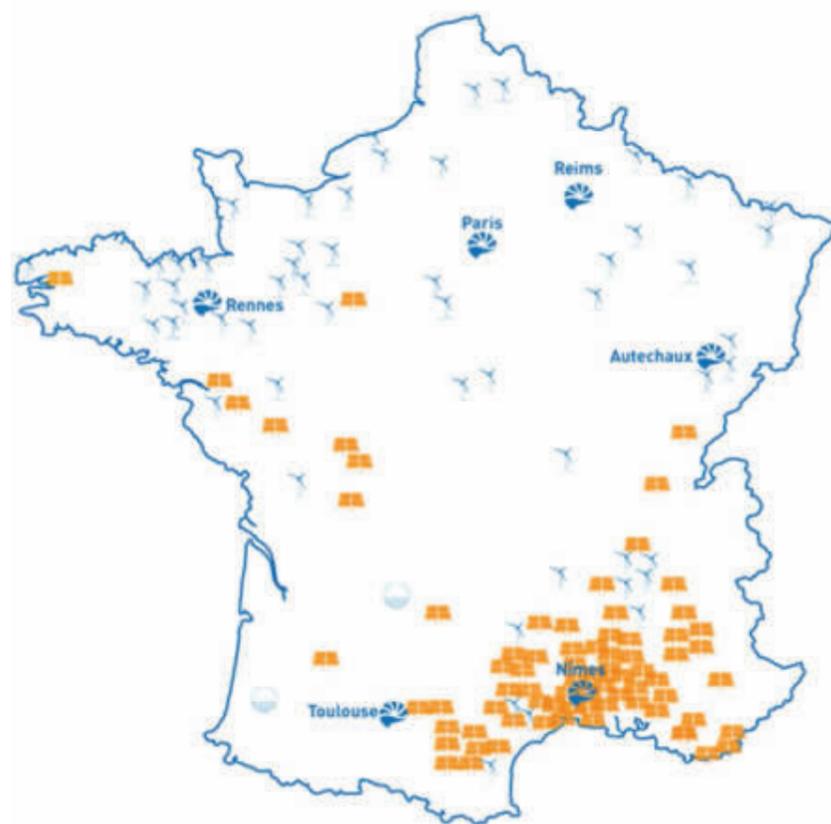
- ✓ 125 collaborateurs répartis sur 6 agences
- ✓ Plus de 40 permis obtenus et 60 projets en cours de développement ;
- ✓ 300 éoliennes installées ;
- ✓ Près de 900 MW en gestion d'actifs ;
- ✓ 800 millions d'euros levés en emprunts bancaires pour financer la transition énergétique.

Les compétences des collaborateurs de VSB énergies nouvelles couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des projets, de son développement à son démantèlement, en passant par la construction et l'exploitation



**Compétences de VSB énergies nouvelles**

VSB énergies nouvelles est engagé dans une démarche globale de qualité, la société est certifiée ISO 9001 pour son système de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement depuis 2016. Elle est également certifiée depuis 2018 ISO 14001 pour le management environnemental et ISO 45001 pour la santé sécurité au travail.



**Carte de la localisation des références de VSB énergies nouvelles en France**

Région	Parc éolien par commune	Nombre d' éoliennes	Puissance du parc (MW)	Développement VSB	Maîtrise d' œuvre (construction) VSB	Date mise en service	Suivi exploitation VSB
Auvergne - Rhône-Alpes	La Motte-de-Galaure	2	4	x	x	09/07/2009	
	Beausemblant	6	12	x	x	07/09/2007	
	Saint-Agrève	6	13,8	x	x	06/11/2006	
	Lens-Lestang / Hauterives	7	14	x	x	2016	
	Coren	5	15		x	2005	x
	Tortebesse	15	30	X			
	Saint-Sulpice	6	12	x			
Bretagne	Trémeheuc	6	12	x	x	01/06/2008	x
	Plouguin	4	8	x	x	05/12/2005	
	Plogastel-Saint-Germain	4	9,2	x	x	01/05/2010	X
	Yvignac-la-Tour	4	8	x	x	20/12/2013	x
	Pleugriffet/Cresdin	11	22	x	x	10/04/2010	
	Cruguek	6	12	x	x	10/08/2010	
	Mauron	5	10	x	x	08/11/2008	
	Lanouée	5	10		x	01/09/2014	x
	Guegon	4	8		x	01/09/2014	x
	Chanteloup	3	6	x			
	Plourin-les-Morlaix	5	10	x			
	Lalleu	3	6	x			
	Coesmes	6	18	x	x	07/2018	
Tremblay	4	8	x				
Bourgogne – Franche-Comté	La Chapelle-au-Mans	4	12	x	x	2019	

Centre – Val de Loire	Moisy	5	11,5			01/01/2009	x
	Terminiers	4	9,2			01/01/2009	x
	Binas	5	11,5			01/01/2009	x
	Greneville-en-Beauce	8	24	x	x	03/07/2013	x
	Civay	4	10			01/10/2013	x
	Lazenay/Cerbois/Limeux	7	16,8	x	x	20/03/2015	x
	Diou	6	15		x	01/05/2015	x
Grand-Est	Delhingen	5	10			01/01/2014	x
	Fillière	4	8			01/12/2012	x
	Saint-Aubin-sur-Aire	5	11,7			01/03/2014	x
	Tellancourt	8	16			2011	x
	Croix-Didier	4	8			2011	x
	Orvilliers-Saint-Julien	6	12			2010	x
	Saint-Amand-sur-Fion	6	15		x	2016	
Hauts de France	Hétomesnil	5	11,5			2009	x
	Lihus	5	11,5			2009	x
	Agenville	2	6		x	2014	x
	Hauteville	7	16,8		x	2016	
	Florembeau	5	10		x	2007	
	Verchin	4	8		x	2007	
	Gamache	7	16		x	2009	
Ile-de-France	Arville	6	12		x	2016	x
Normandie	Camberton	4	9,2	x	x	01/09/2009	x
	Rully	6	12	x	x	01/04/2010	x
	Fierville-Bray	10	20			01/04/2014	x
	Sasseville / Drosay	6	15	x	x	01/10/2015	x
	Ardouval	5	10		x	01/07/2013	

	Critot / Bosc-Bérenger / Cottévard	5	10	x	x	2016	x
	Campigny	5	10			2010	x
Nouvelle-Aquitaine	Les Chaumes	6	12			2012	x
	Boussac	9	18			2012	x
Occitanie	Lestrade-et-Thouels	4	9,2			2009	x
Pays-de-la-Loire	La Haite Traversaine / Oisseau	6	12	x	x	01/04/2009	x
	Crennes-sur-Faubée	5	10	x	x	01/05/2009	x
	Le Ham	3	6	x	x	11/12/2013	x
	Soulvache	4	8	x	x	01/04/2015	x
	La Chapelle-Rousselin	6	15		x	2016	x
PACA	Piolenc	3	2,7			2015	x

**Tableau des parcs éoliens développés et/ou construits et/ou exploités par VSB énergies nouvelles**

Dans le domaine du développement, une équipe de 25 personnes dédiée à l'éolien travaille en permanence à l'obtention d'Autorisations Environnementales pour des parcs d'une puissance généralement comprise entre 5 et 50 MW. Actuellement, une cinquantaine de projets de parcs sont en cours de développement par VSB énergies nouvelles.

Cette équipe :

- analyse les potentialités énergétiques locales et leur acceptabilité ;
- étudie et définit la configuration idéale du parc avec l'aide des cartographes, dessinateurs ; ingénieur vent, ingénieur raccordement composant le pôle Bureau d'Etudes;
- concrétise et optimise les étapes du développement (sécurisation du foncier, synthèse des études, dépôt des autorisations, suivi de l'instruction et des recours) ;
- réalise la communication auprès de tous les acteurs du projet (Mairie, habitants...).

Dans le domaine de la construction, une équipe d'une dizaine de personnes assure aujourd'hui la maîtrise d'œuvre des parcs éoliens qu'elle développe mais également et de plus en plus pour le compte de tiers dans le cadre de contrat clé en main ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Actuellement, 178 éoliennes ont déjà été installées par VSB énergies nouvelles.

Les missions de l'équipe construction s'articulent autour de :

- la conception de solutions techniques sur mesure et innovantes ;
- l'optimisation de la qualité et des coûts de construction ;
- la construction de parcs performants et durables ;
- la sécurisation des chantiers.

Dans le domaine de l'exploitation, la vingtaine de collaborateurs dédiée à cette activité assure le suivi d'exploitation et la gestion technique de la majorité des parcs éoliens que VSB énergies nouvelles a développé, auxquels s'ajoutent ceux exploités pour le compte de tiers. Actuellement, cela représente plus de 247 éoliennes réparties sur 59 parcs et totalisant 520 MW.

Cette équipe assure :

- la réalisation et la gestion des plans de prévention annuels et ponctuels ;
- la gestion et le management du reporting des déchets dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;
- les visites de sécurité régulières suivies de rapports spécifiques ;
- la récupération et l'analyse de l'ensemble des données délivrées par le parc éolien (signaux, alarmes, erreurs, etc.) par l'intermédiaire du logiciel de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) ;
- la gestion des inspections périodiques légales de l'ensemble des installations des parcs éoliens, suivis le cas échéant de la définition et la mise en place d'actions correctives immédiates ;
- la supervision des opérations de maintenance curative ou préventive importantes ;
- la mise à disposition aux clients des rapports synthétiques et opérationnels sur l'état des installations et la tenue de leurs objectifs de performance ;
- la prescription et l'accompagnement d'expertises techniques complexes permettant de s'assurer de l'état de conservation du matériel (endoscopie, inspection des pales, analyse vibratoire, thermographie, etc.) ;
- la relation auprès des administrations, propriétaires, exploitants agricoles, élus, etc. ;
- l'organisation et le suivi de l'entretien des accès, plateformes et espaces verts ;
- les réponses DICT (gestionnaire réseau interne HTA) ;
- l'organisation et suivi des mesures environnementales (ornithologique, chiroptérologique, paysagère, acoustique, réception TV) ;
- la gestion des baux, loyers, indemnités et garanties de démantèlement ;
- le suivi des contacts avec EDF (manœuvre d'exploitation, contrôle de la qualité du courant injecté, facturation de l'électricité produite, etc.).

Dans le domaine de la gestion administrative, VSB énergies nouvelles s'appuie également sur une équipe d'une dizaine de personnes en charge des montages juridiques et financiers adaptés aux particularités de chaque projet.

Cette équipe assure :

- la gestion courante des sociétés (suivi et contrôle de la facturation, gestion de la trésorerie...) ;
- le suivi des comptes et de la fiscalité ;
- la valorisation de l'électricité (vente de l'électricité sur le marché dans le cadre du complément de rémunération).

Soucieux d'accompagner nos clients dans les défis de demain (vente de l'électricité sur les marchés, renouvellement des installations existantes, optimisation de la production, ...), VSB énergies nouvelles a créé en 2016 le pôle « Valorisation » dont les principales missions sont de :

- gérer l'ensemble des sujets relatifs à la vente d'électricité sur les marchés dans le cadre des nouveaux mécanismes tarifaires ;
- pérenniser et améliorer la production des centrales ;
- optimiser la gestion et l'utilisation de l'énergie par stockage et/ou autoconsommation.

La politique QSE de VSB énergies nouvelles est portée par l'ensemble du personnel sous la conduite de notre responsable QSE. Les éléments ci-dessus font l'objet de certifications ISO 9001, 14001 et 18001, preuve de l'engagement et du sérieux pour satisfaire les exigences des clients et tout tiers

intervenant avec les équipes de VSB énergies nouvelles. VSB énergies nouvelles a mis en place un système de management de la qualité sur l'ensemble de ses projets.

L'implication de tous les acteurs permet d'assurer tout au long des projets solaires et éoliens :

- une analyse précise des risques et des enjeux au niveau QSE ;
- la réalisation et la gestion des plans de prévention ;
- les échanges avec les administrations ;
- la communication des informations relatives à la sécurité ;
- la gestion et le management du reporting des déchets dans le cadre de la réglementation française sur les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ;
- les visites de sécurité régulières suivies de rapports spécifiques à destination des clients.

Avant chaque projet de construction, un plan de contrôle qualité reprenant l'ensemble des réglementations et normes à appliquer est élaboré par nos équipes et soumis à approbation des différentes instances environnementales. L'ensemble des étapes de la construction est ensuite validé par un bureau de contrôle tiers.

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 31 août 2022

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

Immatriculation au RCS, numéro	439 697 178 R.C.S. Nîmes
Date d'immatriculation	30/06/2005
Transfert du	R.C.S. d'Aubenas
Dénomination ou raison sociale	<b>VSB ENERGIES NOUVELLES</b>
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	5 000 000,00 Euros
Adresse du siège	27 Quai de la Fontaine 30900 Nîmes
Activités principales	L'analyse, la mise au point, le développement de projets dans les énergies éoliennes.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 30/06/2104
Date de clôture de l'exercice social	30 septembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Gérant**

Nom, prénoms	L'ANOË Frédéric Paul Ivan
Date et lieu de naissance	Le 18/08/1972 à Saint-Brieuc (22)
Nationalité	Française
Domicile personnel	65 Place de la Réunion 75020 Paris

**Gérant**

Nom, prénoms	LAGARDE Mael Jean
Date et lieu de naissance	Le 15/09/1989 à Auch (32)
Nationalité	Française
Domicile personnel	14 Rue Maréchal Lyautey 35000 Rennes

**Commissaire aux comptes titulaire**

Dénomination	MAZARS
Forme juridique	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Adresse	300 Avenue du Prado 7ème et 8ème Étage 13008 Marseille
Immatriculation au RCS, numéro	784 824 153 RCS Nanterre

**Commissaire aux comptes suppléant**

Nom, prénoms	CHARNAVEL Emmanuel
Nationalité	Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle	131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69624 Villeurbanne

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL**

Adresse de l'établissement	27 Quai de la Fontaine 30900 Nîmes
Activité(s) exercée(s)	L'analyse, la mise au point, le développement de projets dans les énergies éoliennes.
Date de commencement d'activité	04/03/2009
Origine du fonds ou de l'activité	Création

Mode d'exploitation	Exploitation directe
---------------------	----------------------

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

Adresse de l'établissement	1120 Route de Saint-Gilles 30900 Nîmes
Activité(s) exercée(s)	L'analyse, la mise au point, le développement de projets dans les énergies éoliennes.
Date de commencement d'activité	01/06/2017
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	44 Boulevard Victor Hugo 30000 Nîmes
Activité(s) exercée(s)	Développement, la construction, l'exploitation de centrales d'énergies renouvelables.
Date de commencement d'activité	29/03/2021
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

R.C.S. Besançon  
R.C.S. Toulouse  
R.C.S. Rennes  
R.C.S. Saint Malo  
R.C.S. Saint Malo  
R.C.S. Nantes  
R.C.S. Mende  
R.C.S. Reims  
R.C.S. Vannes  
R.C.S. Nevers  
R.C.S. Vesoul  
R.C.S. Paris

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- Mention n° F16/005650 du 06/04/2016	Ouverture d'un nouvel établissement hors ressort : Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse à compter du 31/03/2016
- Mention n° F16/012272 du 19/08/2016	Fermeture d'un établissement secondaire dans le ressort du greffe de Bourg en Bresse à compter du 11/07/2016
- Mention n° F16/013587 du 13/09/2016	Ouverture d'un nouvel établissement hors ressort : Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Rodez à compter du 28/05/2014
- Mention n° F22/028251 du 31/08/2022	Modification relative aux dirigeants LAGARDE Mael Jean nom d'usage : LAGARDE Mael devient gérant

à compter du 01/08/2022

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

- Capacités techniques des fabricants d'éoliennes :

o **NORDEX :**

La livraison, le montage et la maintenance des éoliennes N163 seront assurés par le constructeur des éoliennes, la société NORDEX.

Le groupe NORDEX, concepteur et fabricant international d'aérogénérateurs depuis 30 ans, sera en charge des prestations de fabrication, livraison, montage, mise en service et maintenance des éoliennes de ce projet éolien. Depuis sa création, NORDEX a installé plus de 7 000 éoliennes dans 34 pays, soit plus de 13 000 MW.

Le parc éolien équipé d'éoliennes NORDEX en France a dépassé les 2 000 MW début 2019. Cela représente une moyenne de plus de 160 MW installés par an sur les dix dernières années.

Depuis sa création, NORDEX France a assuré la réalisation clé-en-main (gestion de l'ensemble du chantier, infrastructures comprises) de 75 % de ses éoliennes installées en France.

Avec des contrats sur plus de 80 % de ses éoliennes installées en France, NORDEX France possède également une grande expérience en termes de maintenance. Ces contrats assurent des disponibilités techniques le plus souvent supérieures à 98% du temps.

Les équipes de NORDEX interviennent à tous les stades du chantier, faisant appel à des spécialistes locaux, nationaux ou internationaux selon les phases du projet. Une attention particulière est apportée à la qualité de l'approvisionnement des différents éléments des éoliennes et NORDEX recherche toujours les fournisseurs pertinents, particulièrement s'ils font déjà partie du tissu économique local ou national.

La société NORDEX dispose de 17 bases de maintenance sur le territoire français afin de mener efficacement la maintenance de la flotte installée. Dans le cadre du projet de parc éolien des Génévriers, la maintenance du parc éolien pourrait être effectuée depuis le centre de maintenance existant situé à Janville (Eure-et-Loir) avec 12 techniciens, soit à 90 km et environ 1 h du parc. En plus de la présence physique des techniciens de maintenance, les éoliennes sont surveillées et contrôlées en permanence par les centres de maintenance à distance, 24h/24 et 365j/an, afin de garantir des niveaux de disponibilité et de sécurité maximums.

o **VESTAS :**

La livraison, le montage et la maintenance des éoliennes V160 seront assurés par le constructeur des éoliennes, la société VESTAS.

Le groupe VESTAS, concepteur et fabricant danois d'aérogénérateurs depuis plus de 35 ans, sera en charge des prestations de livraison, montage, mise en service et maintenance des éoliennes de ce projet. Depuis sa création, VESTAS a installé plus de 57 000 éoliennes dans 75 pays, soit plus de 75 000 MW.

En France, VESTAS s'entoure de sous-traitants français pour la fourniture de composants d'éoliennes : STROMAG (systèmes de freinage), FRANCEOLE (tours d'éolienne), ROLLIX (roulements) font partie des sociétés les plus connues. Pendant la période du chantier, la majeure partie des sous-traitants utilisés sont des entreprises

locales, réalisant le raccordement des éoliennes, câblages inter-éoliens, les chemins d'accès et plateformes ainsi que les fondations. VESTAS a su créer un réseau dense et équilibré de centres de maintenance au plus proche de ses parcs : aujourd'hui, environ 250 personnes parmi les plus de 300 que comptait la société veillent au bon fonctionnement des 2 500 MW installés sur tout le territoire.

Pour le suivi de ce projet de parc éolien des Genévriers, le centre de maintenance de VESTAS avec 22 techniciens est localisé à Sancheville (Eure-et-Loir), à 106 km et environ 1h10 du parc.

○ **ENERCON :**

La livraison, le montage et la maintenance des éoliennes E160 seront assurés par le constructeur des éoliennes, la société ENERCON.

Avec ses 12 % des parts du marché Européen en 2013, ENERCON a fourni, plus spécifiquement, 1 éolienne sur 3 en France lors de l'année 2016 grâce à l'aide de ses 620 salariés basés sur le territoire.

Avec ses 30 000 éoliennes installées dans le monde, ENERCON est un acteur éolien d'importance, compétent dans l'installation et dans l'exploitation de ses éoliennes.

Chaque éolienne ENERCON est reliée via une connexion au système central de surveillance à distance 24h/24. Si une machine signale un problème ou un défaut, le centre du service après-vente ainsi que l'antenne locale de service sont immédiatement avertis par l'intermédiaire du système de surveillance à distance, SCADA. Avec plus d'une trentaine de base de maintenance en France, le message est automatiquement saisi par le logiciel de planification des interventions ENERCON et apparaît sur l'écran du technicien de service. Moyennant un dispositif de localisation spécialement développé, le système de planification des interventions détecte l'équipe service qui se trouve le plus près de l'éolienne en question. C'est pour cela que les éoliennes ENERCON ont une disponibilité technique garantie de 97 % par an. Elle est encadrée par un contrat liant la société d'exploitation et le constructeur. Les installations sont surveillées en continu, par un système de télésurveillance à distance. Des opérations de maintenance préventives sont menées régulièrement. Durant la phase d'exploitation, différentes opérations de maintenance seront menées sur le parc. Pour le suivi de ce projet de parc éolien des Genévriers, le centre de maintenance d'ENERCON le plus proche est situé à Joux-le-Ville, dans l'Yonne, à 128 km et environ 1h20 du parc

## CAPACITES FINANCIERES

### - **Financement du projet du Parc éolien des Genévriers Nord 1**

Le calendrier et les modalités de l'investissement et des charges financières d'un parc éolien constituent des spécificités de la profession. En effet, l'intégralité de l'investissement est réalisée avant la mise en service de l'installation. Les charges d'exploitation et les frais de maintenance intervenant après la mise en service et jusqu'au démantèlement, sont ensuite très faibles par rapport au montant de l'investissement initial et très prévisibles dans leurs montants et dans leurs récurrences.

De plus, l'assiette financière afférente à l'exploitation du parc sera sécurisée par la vente d'électricité. Le business plan prévisionnel présenté ci-après montre en effet que la vente d'électricité permet non seulement de couvrir le remboursement de l'emprunt contracté mais aussi d'assumer les coûts d'exploitation du parc éolien jusqu'à son démantèlement.

Le mode de financement des parcs éoliens est une autre spécificité de la profession éolienne. La quasi-totalité des projets éoliens fait l'objet d'un financement de projet. Il s'agit d'un financement sans recours qui est basé sur la seule rentabilité du parc éolien. La banque qui accorde le prêt considère que les flux de trésoreries futurs sont suffisamment sûrs pour rembourser l'emprunt en dehors de toute garantie fournie par les actionnaires du projet. En effet, des études de vent sont systématiquement menées pour déterminer le productible. De plus, le parc éolien sera éligible aux dispositions particulières à l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable et prévues aux articles L. 314-1 et suivant du Code de l'énergie. Le chiffre d'affaires du parc éolien sur le long terme est donc connu dès la phase de conception avec un niveau d'incertitude extrêmement faible. De ce fait, les organismes bancaires acceptent généralement de financer entre 80 % et 85 % de l'investissement. Sur les 1500 parcs (représentant 17 300 MW) en exploitation aujourd'hui en France (*recensement Atlas de l'éolien 2020 – Observ'ER*), aucun cas de faillite n'a été recensé.

Pour la société **Parc éolien des Genévriers Nord 1** l'enjeu est donc davantage de réaliser l'investissement initial en apportant les fonds propres nécessaires plus que d'assurer une assiette financière suffisante pour l'exploitation, celle-ci étant largement couverte par la vente d'électricité produite par le parc éolien. Comme en atteste le bilan financier présenté ci-après, les sociétés partenaires INTERVENT et VSB énergies nouvelles, dont la société **Parc éolien des Genévriers Nord 1** est une filiale, disposent de fonds propres suffisants pour couvrir l'apport en capital.

La société **Parc éolien des Genévriers Nord 1** est à même :

- De conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L 511-1 du code de l'environnement ;
- De répondre à tout dysfonctionnement ou accident sur les différentes installations projetées nécessitant une mobilisation rapide d'homme et/ou de capitaux ;
- D'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L512-6-1 du code de l'environnement lors de la cessation d'activité.
- 

C'est INTERVENT et VSB énergies nouvelles qui assurent en interne, en tant que maisons mères, toutes les étapes de financement de leurs projets. Elles mettent en place des montages financiers et juridiques innovants, adaptés aux particularités de chacun d'entre eux. Elles procèdent ensuite à des levées de fonds internationaux visant à mettre en place des financements dans les meilleures

conditions possibles. Au total, VSB énergies nouvelles a levé depuis sa création plus de 800 M€ de fonds en France.

Le projet **Parc éolien des Genévriers Nord 1** est un projet d'envergure avec un montant d'investissement de 35,34 millions d'euros (hors taxes), montant calculer avec le modèle d'éolienne N163 de 5,7 MW. Le business plan prévisionnel, proposé pour ce projet avec ce modèle d'éolienne, présentés ci-après intègrent les charges d'exploitation et les frais de maintenance.

Le projet sera financé de la manière suivante :

- apport en capital des 2 actionnaires de la société **Parc éolien des Genévriers Nord 1** , à hauteur de leur participation, de 15 à 20 % des besoins de financement du projet ;
- emprunt bancaire à hauteur d'environ 80 à 85 %.

Caractéristiques		Financement		Investissement	
Caractéristique	Montant	Financement	Investissement	Financement	Investissement
Montant	Financement	Investissement	Financement	Investissement	Financement
Montant	35,34	Financement	21,24	Investissement	21,24
Financement	15,00	Investissement	15,00	Financement	15,00
Investissement	20,34	Financement	20,34	Investissement	20,34

PARTICIPATION PREVISIONNELLE		1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Charges d'exploitation	4 804 006	4 879 276	4 902 627	4 927 181	4 951 817	4 976 532	5 001 324	5 026 191	5 051 131	5 076 143	5 101 226	5 126 380	5 151 604	5 176 897	5 202 259	5 227 689	5 253 187	5 278 753	5 304 386	5 330 085	5 355 849	5 381 677	5 407 569	5 433 524	5 459 542	5 485 623	5 511 766	5 537 971	5 564 237	5 590 564	5 616 951	5 643 398	5 669 905	5 696 472	5 723 098	5 749 774	5 776 500	5 803 275	5 830 100	5 856 974	5 883 897																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Charges d'investissement	1 761 000	1 715 600	1 660 200	1 604 800	1 549 400	1 494 000	1 438 600	1 383 200	1 327 800	1 272 400	1 217 000	1 161 600	1 106 200	1 050 800	995 400	940 000	884 600	829 200	773 800	718 400	663 000	607 600	552 200	496 800	441 400	386 000	330 600	275 200	219 800	164 400	109 000	53 600	-1 19 200	-174 800	-230 400	-286 000	-341 600	-397 200	-452 800	-508 400	-564 000	-619 600	-675 200	-730 800	-786 400	-842 000	-897 600	-953 200	-1 008 800	-1 064 400	-1 120 000	-1 175 600	-1 231 200	-1 286 800	-1 342 400	-1 398 000	-1 453 600	-1 509 200	-1 564 800	-1 620 400	-1 676 000	-1 731 600	-1 787 200	-1 842 800	-1 898 400	-1 954 000	-2 009 600	-2 065 200	-2 120 800	-2 176 400	-2 232 000	-2 287 600	-2 343 200	-2 398 800	-2 454 400	-2 510 000	-2 565 600	-2 621 200	-2 676 800	-2 732 400	-2 788 000	-2 843 600	-2 899 200	-2 954 800	-3 010 400	-3 066 000	-3 121 600	-3 177 200	-3 232 800	-3 288 400	-3 344 000	-3 399 600	-3 455 200	-3 510 800	-3 566 400	-3 622 000	-3 677 600	-3 733 200	-3 788 800	-3 844 400	-3 900 000	-3 955 600	-4 011 200	-4 066 800	-4 122 400	-4 178 000	-4 233 600	-4 289 200	-4 344 800	-4 400 400	-4 456 000	-4 511 600	-4 567 200	-4 622 800	-4 678 400	-4 734 000	-4 789 600	-4 845 200	-4 900 800	-4 956 400	-5 012 000	-5 067 600	-5 123 200	-5 178 800	-5 234 400	-5 290 000	-5 345 600	-5 401 200	-5 456 800	-5 512 400	-5 568 000	-5 623 600	-5 679 200	-5 734 800	-5 790 400	-5 846 000	-5 901 600	-5 957 200	-6 012 800	-6 068 400	-6 124 000	-6 179 600	-6 235 200	-6 290 800	-6 346 400	-6 402 000	-6 457 600	-6 513 200	-6 568 800	-6 624 400	-6 680 000	-6 735 600	-6 791 200	-6 846 800	-6 902 400	-6 958 000	-7 013 600	-7 069 200	-7 124 800	-7 180 400	-7 236 000	-7 291 600	-7 347 200	-7 402 800	-7 458 400	-7 514 000	-7 569 600	-7 625 200	-7 680 800	-7 736 400	-7 792 000	-7 847 600	-7 903 200	-7 958 800	-8 014 400	-8 070 000	-8 125 600	-8 181 200	-8 236 800	-8 292 400	-8 348 000	-8 403 600	-8 459 200	-8 514 800	-8 570 400	-8 626 000	-8 681 600	-8 737 200	-8 792 800	-8 848 400	-8 904 000	-8 959 600	-9 015 200	-9 070 800	-9 126 400	-9 182 000	-9 237 600	-9 293 200	-9 348 800	-9 404 400	-9 460 000	-9 515 600	-9 571 200	-9 626 800	-9 682 400	-9 738 000	-9 793 600	-9 849 200	-9 904 800	-9 960 400	-10 016 000	-10 071 600	-10 127 200	-10 182 800	-10 238 400	-10 294 000	-10 349 600	-10 405 200	-10 460 800	-10 516 400	-10 572 000	-10 627 600	-10 683 200	-10 738 800	-10 794 400	-10 850 000	-10 905 600	-10 961 200	-11 016 800	-11 072 400	-11 128 000	-11 183 600	-11 239 200	-11 294 800	-11 350 400	-11 406 000	-11 461 600	-11 517 200	-11 572 800	-11 628 400	-11 684 000	-11 739 600	-11 795 200	-11 850 800	-11 906 400	-11 962 000	-12 017 600	-12 073 200	-12 128 800	-12 184 400	-12 240 000	-12 295 600	-12 351 200	-12 406 800	-12 462 400	-12 518 000	-12 573 600	-12 629 200	-12 684 800	-12 740 400	-12 796 000	-12 851 600	-12 907 200	-12 962 800	-13 018 400	-13 074 000	-13 129 600	-13 185 200	-13 240 800	-13 296 400	-13 352 000	-13 407 600	-13 463 200	-13 518 800	-13 574 400	-13 630 000	-13 685 600	-13 741 200	-13 796 800	-13 852 400	-13 908 000	-13 963 600	-14 019 200	-14 074 800	-14 130 400	-14 186 000	-14 241 600	-14 297 200	-14 352 800	-14 408 400	-14 464 000	-14 519 600	-14 575 200	-14 630 800	-14 686 400	-14 742 000	-14 797 600	-14 853 200	-14 908 800	-14 964 400	-15 020 000	-15 075 600	-15 131 200	-15 186 800	-15 242 400	-15 298 000	-15 353 600	-15 409 200	-15 464 800	-15 520 400	-15 576 000	-15 631 600	-15 687 200	-15 742 800	-15 798 400	-15 854 000	-15 909 600	-15 965 200	-16 020 800	-16 076 400	-16 132 000	-16 187 600	-16 243 200	-16 298 800	-16 354 400	-16 410 000	-16 465 600	-16 521 200	-16 576 800	-16 632 400	-16 688 000	-16 743 600	-16 799 200	-16 854 800	-16 910 400	-16 966 000	-17 021 600	-17 077 200	-17 132 800	-17 188 400	-17 244 000	-17 299 600	-17 355 200	-17 410 800	-17 466 400	-17 522 000	-17 577 600	-17 633 200	-17 688 800	-17 744 400	-17 800 000	-17 855 600	-17 911 200	-17 966 800	-18 022 400	-18 078 000	-18 133 600	-18 189 200	-18 244 800	-18 300 400	-18 356 000	-18 411 600	-18 467 200	-18 522 800	-18 578 400	-18 634 000	-18 689 600	-18 745 200	-18 800 800	-18 856 400	-18 912 000	-18 967 600	-19 023 200	-19 078 800	-19 134 400	-19 190 000	-19 245 600	-19 301 200	-19 356 800	-19 412 400	-19 468 000	-19 523 600	-19 579 200	-19 634 800	-19 690 400	-19 746 000	-19 801 600	-19 857 200	-19 912 800	-19 968 400	-20 024 000	-20 079 600	-20 135 200	-20 190 800	-20 246 400	-20 302 000	-20 357 600	-20 413 200	-20 468 800	-20 524 400	-20 580 000	-20 635 600	-20 691 200	-20 746 800	-20 802 400	-20 858 000	-20 913 600	-20 969 200	-21 024 800	-21 080 400	-21 136 000	-21 191 600	-21 247 200	-21 302 800	-21 358 400	-21 414 000	-21 469 600	-21 525 200	-21 580 800	-21 636 400	-21 692 000	-21 747 600	-21 803 200	-21 858 800	-21 914 400	-21 970 000	-22 025 600	-22 081 200	-22 136 800	-22 192 400	-22 248 000	-22 303 600	-22 359 200	-22 414 800	-22 470 400	-22 526 000	-22 581 600	-22 637 200	-22 692 800	-22 748 400	-22 804 000	-22 859 600	-22 915 200	-22 970 800	-23 026 400	-23 082 000	-23 137 600	-23 193 200	-23 248 800	-23 304 400	-23 360 000	-23 415 600	-23 471 200	-23 526 800	-23 582 400	-23 638 000	-23 693 600	-23 749 200	-23 804 800	-23 860 400	-23 916 000	-23 971 600	-24 027 200	-24 082 800	-24 138 400	-24 194 000	-24 249 600	-24 305 200	-24 360 800	-24 416 400	-24 472 000	-24 527 600	-24 583 200	-24 638 800	-24 694 400	-24 750 000	-24 805 600	-24 861 200	-24 916 800	-24 972 400	-25 028 000	-25 083 600	-25 139 200	-25 194 800	-25 250 400	-25 306 000	-25 361 600	-25 417 200	-25 472 800	-25 528 400	-25 584 000	-25 639 600	-25 695 200	-25 750 800	-25 806 400	-25 862 000	-25 917 600	-25 973 200	-26 028 800	-26 084 400	-26 140 000	-26 195 600	-26 251 200	-26 306 800	-26 362 400	-26 418 000	-26 473 600	-26 529 200	-26 584 800	-26 640 400	-26 696 000	-26 751 600	-26 807 200	-26 862 800	-26 918 400	-26 974 000	-27 029 600	-27 085 200	-27 140 800	-27 196 400	-27 252 000	-27 307 600	-27 363 200	-27 418 800	-27 474 400	-27 530 000	-27 585 600	-27 641 200	-27 696 800	-27 752 400	-27 808 000	-27 863 600	-27 919 200	-27 974 800	-28 030 400	-28 086 000	-28 141 600	-28 197 200	-28 252 800	-28 308 400	-28 364 000	-28 419 600	-28 475 200	-28 530 800	-28 586 400	-28 642 000	-28 697 600	-28 753 200	-28 808 800	-28 864 400	-28 920 000	-28 975 600	-29 031 200	-29 086 800	-29 142 400	-29 198 000	-29 253 600	-29 309 200	-29 364 800	-29 420 400	-29 476 000	-29 531 600	-29 587 200	-29 642 800	-29 698 400	-29 754 000	-29 809 600	-29 865 200	-29 920 800	-29 976 400	-30 032 000	-30 087 600	-30 143 200	-30 198 800	-30 254 400	-30 310 000	-30 365 600	-30 421 200	-30 476 800	-30 532 400	-30 588 000	-30 643 600	-30 699 200	-30 754 800	-30 810 400	-30 866 000	-30 921 600	-30 977 200	-31 032 800	-31 088 400	-31 144 000	-31 199 600	-31 255 200	-31 310 800	-31 366 400	-31 422 000	-31 477 600	-31 533 200	-31 588 800	-31 644 400	-31 700 000	-31 755 600	-31 811 200	-31 866 800	-31 922 400	-31 978 000	-32 033 600	-32 089 200	-32 144 800	-32 200 400	-32 256 000	-32 311 600	-32 367 200	-32 422 800	-32 478 400	-32 534 000	-32 589 600	-32 645 200	-32 700 800	-32 756 400	-32 812 000	-32 867 600	-32 923 200	-32 978 800	-33 034 400	-33 090 000	-33 145 600	-33 201 200	-33 256 800	-33 312 400	-33 368 000	-33 423 600	-33 479 200	-33 534 800	-33 590 400	-33 646 000	-33 701 600	-33 757 200	-33 812 800	-33 868 400	-33 924 000	-33 979 600	-34 035 200	-34 090 800	-34 146 400	-34 202 000	-34 257 600	-34 313 200	-34 368 800	-34 424 400	-34 480 000	-34 535 600	-34 591 200	-34 646 800	-34 702 400	-34 758 000	-34 813 600	-34 869 200	-34 924 800	-34 980 400	-35 036 000	-35 091 600	-35 147 200	-35 202 800	-35 258 400	-35 314 000	-35 369 600	-35 425 200	-35 480 800	-35 536 400	-35 592 000	-35 647 600	-35 703 200	-35 758 800	-35 814 400	-35 870 000	-35 925 600	-35 981 200	-36 036 800	-36 092 400	-36 148 000	-36 203 600	-36 259 200	-36 314 800	-36 370 400	-36 426 000	-36 481 600</



Aurich, le 17 décembre 2022

## Lettre d'engagement financier pour le projet de parc éolien des Genvriers Nord 1 à Courtempierre

Le projet du parc éolien des Genvriers Nord 1 situé sur la commune de Courtempierre est porté par la société **SOCIETE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN (SEPE) DES GENEVRIERS NORD 1**, société détenue à hauteur de 50% par la société Alterric Internationale Beteiligungs GmbH, société de droit allemand dont le siège social est situé Holzweg 87, 26 605 Aurich (Allemagne), immatriculée sous les références HRB 204517, elle-même détenue en intégralité par Alterric GmbH, société de droit allemand, immatriculée sous les références HRB 203466 (Aurich, Allemagne), ci-après « **ALTERRIC GmbH** ».

La société **ALTERRIC GmbH** est une société de droit allemand dont le capital social s'élève à 200.000.000 euros.

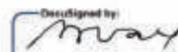
Le projet du parc éolien des Genvriers Nord 1 a pour caractéristiques principales :

- Une puissance cumulée d'entre 33 MW et 34,2 MW
- un montant prévisionnel des investissements à hauteur de 35,340 millions d'euros (pour l'ensemble du parc)

La structure du financement du parc éolien consistera en un apport de fonds propres par la société **ALTERRIC Internationale Beteiligungs GmbH** et par la société **VSF Energies Nouvelles** (également détentrice de 50% des parts de la SEPE des Genvriers Nord 1) à la société **SEPE DES GENEVRIERS NORD 1**, complété par la souscription d'un prêt auprès de l'un des établissements de crédit agréés, avec lesquels le groupe ALTERRIC est déjà entré en relation dans le cadre de projets éoliens situés en France.

En conséquence, la société **ALTERRIC GmbH**, représentée par son gérant, Monsieur Frank May, s'engage auprès de la société **SEPE DES GENEVRIERS NORD 1**, à défaut d'obtention d'un accord de crédit bancaire, à financer en fonds propres jusqu'à 50 % du montant des investissements nécessaires à la construction et à la mise en service industrielle du Parc éolien Genvriers Nord 1. Ce financement sera subordonné à l'obtention de toutes autorisations administratives pour le projet éolien, purgées de tous recours, ainsi qu'à l'obtention de tous autres droits, droits fonciers, autorisations et accords nécessaires pour la construction et l'exploitation du Projet y compris la conclusion définitive et irrévocable des contrats nécessaires à un tarif sécurisé, à la construction et au raccordement au réseau électrique. Le présent engagement est également conditionné par la décision stratégique du groupe Alterric de construire ou non le projet, décision basée notamment sur l'atteinte du taux de rendement moyen fixé par la direction d'Alterric.

ALTERRIC GmbH  
Frank MAY, Gérant

DocuSigned by:  
  
00944040570406..



## LETTRE D'ENGAGEMENT

Après avoir préalablement rappelé ce qui suit :

- 1) **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2**, société par actions simplifiées dont le siège est à Nîmes (30900), immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 921 198 579, ci-après « **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2** », porte le projet d'implantation de cinq (5) aérogénérateurs et trois (3) postes de livraison sur les communes de Courtempierre (45490) et Treilles-en-Gâtinais (45490) (le « **Projet** ») pour un coût estimé de l'ordre de 30 300 000 HT euros ;
- 2) A la date des présentes, le capital social de **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2** est détenu à cinquante pourcent (50%) (la « **Quote-Part** ») par la société **VSF Energies Nouvelles, SARL** au capital de 5.000.000 d'euros dont le siège social est situé à Nîmes (30900), 27 quai de la Fontaine, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro RCS 439 697 178, ci-après « **VSF énergies nouvelles** » ;
- 3) Au 30 septembre 2021, **VSF Energies Nouvelles** dispose de **QUARANTE DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE DEUX EUROS (42 989 262€)** euros de fonds propres, ainsi qu'il résulte d'une attestation de l'expert-comptable jointe à la présente ci-après les « **Fonds Propres** ».

Monsieur Maël LAGARDE, agissant en sa qualité de gérant de VSB Energies Nouvelles, associé de la société PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2, atteste par la présente que :

**VSF Energies Nouvelles** dispose des **Fonds Propres** permettant, pendant tout le temps où **VSF Energies Nouvelles** sera actionnaire de **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2**, de mettre à disposition au profit de la société **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2**, les fonds nécessaires à la construction et à l'exploitation du **Projet** à hauteur de sa quote-part sous la forme de :

- Contribution au financement du **Projet** via :
  - (i) un apport en fonds propres de 15 à 20% du coût total du **Projet** au titre des fonds propres apportés par **PARC EOLIEN DES GENEVRIERS NORD 2** conformément au business plan présenté dans le dossier de demande d'autorisation dudit **Projet** ; ou
  - (ii) un apport en fonds propres de 100 % en l'absence de financement par un emprunt bancaire au travers des fonds propres de **VSF Energies Nouvelles**.

Fait à Nîmes, le 25 novembre 2022

Monsieur Maël LAGARDE,  
Directeur général de VSB énergies nouvelles

